

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2011011

Signataire : ES/ESP

**OBJET : Maintenance et gestion du parc des extincteurs et des robinets incendies armés (R.I.A.) dans les différents bâtiments communaux. Années 2011 à 2013. Approbation du projet de marché.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 26 à 28 ainsi que l'article 4 du Guide des procédures adaptées approuvé par le Conseil municipal le 30 avril 2009,

Vu le budget communal,

Vu le projet de marché,

Vu l'avis favorable de la Commission municipale « gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement »,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le projet de marché global (ne comportant ni tranche ni lot) sur procédure adaptée relatif à la maintenance et à la gestion du parc des extincteurs et des robinets incendies armés dans les différents bâtiments communaux passé pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2011 et renouvelable par reconduction expresse par périodes successives d'un an et ce, deux fois au maximum (soit jusqu'au 31 décembre 2013).

Le marché est passé à prix mixtes, à savoir une partie forfaitaire pour les prestations de maintenance préventive et une partie à prix unitaire pour les prestations de maintenance corrective. Ces dernières prestations feront l'objet de bons de commandes susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes :

- Seuil minimum : 10 000 € HT

Seuil maximum : 35000 € HT

Le Maire

Jacques SALVATOR